



J'AI FAIT SEPT ANS D'ÉTUDES, J'ENSEIGNE DEPUIS 15 ANS ET JE DOIS "REPASSER" UN EXAMEN ! PAR ANTOINE ARMEDAN

Publié le 15 juin 2022 par Contribution extérieure





L'argent, je m'en fous. Ce qui m'intéresse, c'est la musique, son enseignement, sa transmission et la passion au milieu de tout ça. Mais, Madame la Ministre Caroline Désir, pouvez-vous me citer un seul exemple d'un autre métier universitaire qui n'a pas droit au barème 501 ? Ou qui y aurait droit en refaisant un module de 60h et en repassant un examen après 15 années d'enseignement pour être sûr d'être bien formé? Quelqu'un peut-il me prouver que ce n'est pas une totale aberration?

Catégorie : [Courriel](#)

Il n'y a qu'en Belgique que c'est possible, une aberration pareille.

Donc :

- je fais 5 années d'études au Conservatoire de Bruxelles, j'y décroche un master en guitare jazz
- je fais 2 années supplémentaires, j'y décroche le diplôme de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur
- J'ai tous les diplômes et titres requis pour enseigner en académie
- j'enseigne depuis 15 ans en académie

Maintenant tenez-vous bien.

- ça fait 15 ans que je suis payé au barème 301 (comme si j'avais été un bachelier, donc 3 ans d'études, sauf que j'en ai 7 au compteur)
- ça fait 15 ans que mes collègues et moi disons que ce n'est pas normal

Tenez-vous encore mieux.

Le voilà : le fameux module de formation de 60 périodes qui permettra aux personnes dans mon cas (après examens, TFE et défense orale) de bénéficier du barème 501 auquel nous devrions avoir droit depuis le début.

L'argent, je m'en fous. Ce qui m'intéresse, c'est la musique, son enseignement, sa transmission et la passion au milieu de tout ça.

Mais, Madame la Ministre Caroline Désir, pouvez-vous me citer un seul exemple d'un autre métier universitaire qui n'a pas droit au barème 501 ? Ou qui y aurait droit en refaisant un module de 60h et en repassant un examen après 15 années d'enseignement pour être sûr d'être bien formé? Quelqu'un peut-il me prouver que ce n'est pas une totale aberration? Je suis tout ouïe.

Vive la musique, son enseignement et sa transmission. Vive la passion. Au diable les aberrations.

Antoine Armedan (sur Facebook)